

Conseil municipal ordinaire	
Procès verbal de séance	
	Date et lieu : 06/07/2026, 19h00, mairie
Présents : Pascale Bascou, Christophe Cocherel, Olivier Constant, Claude Cotton, François David, Josiane Denaux, Claire Guillemot, Rupert Jakob-Bamberg, Isabelle Le Lamer, Caely McCarter, Camille Perret	
Excusés :	
Déroulement de la séance	
Ouverture de la séance	
- Le maire, Olivier Constant, ouvre et préside la séance - Il procède à l'appel nominal des conseillers et conseillères présentes : 11. - Il constate que le quorum, qui est de 6, est atteint (11 conseillères et conseillers présents, pas de procuration) et que le conseil peut valablement délibérer.	
Approbation du procès-verbal de la séance précédente	
- Aucune demande de rectification sur le procès-verbal du précédent conseil. - Le maire rappelle qu'il doit maintenant être publié par voie d'affichage et sur le site Internet de la commune - Conformément au choix exprimé à l'unanimité par les membres du Conseil présents lors de la séance du 5 décembre 2022, le procès-verbal est signé par l'ensemble des conseillers et conseillères présentes (ce qui n'est plus une obligation légale).	
Désignation de la ou du secrétaire de séance	
- Isabelle Le Lamer est nommée secrétaire de séance. - Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.	
Introduction du maire	
- Le maire remercie les personnes présentes, élus et public (une personne). - Le maire rappelle l'ordre du jour et demande aux conseillers et conseillères présentes s'ils souhaitent que d'autres points y soient inscrits : pas de demande spécifique. - Pour sa part, il demande que l'ordre des délibérations soit modifié, pour commencer par celle sur l'appel à maîtrise d'œuvre pour le projet "Habiter autrement à Silfiac" pour libérer dès que possible Olivier Cencetti et Émelien Pottier, assistants à maîtrise d'ouvrage de la commune sur ce projet, présent pour répondre aux questions du conseil. Pas d'opposition. - Il demande qu'une délibération soit ajoutée pour solliciter le Programme de solidarité territoriale départemental (réactivé le 1er juillet) pour soutenir l'achat d'un nouveau tracteur. Pas d'opposition. - Il demande encore que deux délibérations techniques soient ajoutées à l'ordre du jour: adhésion au contrat d'assurance groupe des risques statutaires du CDG56 et prévoyance-adhésion au contrat groupe du CDG56. - Le maire rappelle enfin qu'en plus de l'ordre du jour : - Des questions diverses pourront être abordées, à vocation essentiellement informative ; - Des questions orales pourront être posées et débattues par les conseillères et conseillers.	
Approbation du cahier des charges et lancement de l'appel à maîtrise d'œuvre du projet "Habiter autrement à Silfiac" (délibération)	
Olivier Constant, maire, donne la parole à Olivier Cencetti, de l'association	

l'Echohabitants, et à Émeline Pottier, de l'agence d'architecture Graines d'Habitants, qui ont accompagné le projet dans sa phase d'émergence, phase qui s'achève par cette présentation du cahier des charges du futur appel à maîtrise d'œuvre, pour engager sa réalisation.

- Ce cahier des charges a été relu, modifié et validé par le CAUE 56, l'association portée par le département pour accompagner ses communes et ses collectivités territoriales dans le montage de leurs projets de construction, d'urbanisme ou d'aménagement.
- Ce cahier des charges est très précis et va jusqu'à un pré-chiffrage des travaux. Bien évidemment, l'estimation des coûts de maîtrise d'œuvre (MOE) ni d'assistance de maîtrise d'ouvrage (AMO), ne s'y trouve. D'après les projections faites par l'association Echohabitants qui a assuré l'assistance à maîtrise d'ouvrage pendant la phase d'émergence et de structuration du projet jusqu'à la rédaction de ce cahier des charges, ils pourraient s'élever, MOE et AMO inclus, à 112638 €/HT; un devis de 25000 €/HT a été transmis le 3 juillet à la commune par l'Echohabitants.
- À ce sujet, et pour limiter l'engagement financier de la commune pendant les phases les plus incertaines, le CAUE 56 a proposé un mécanisme de tranches de travaux de maîtrise d'œuvre. Une première, ferme, comprenant l'étude nécessaire pour valider la faisabilité technique et financière du projet dans les grandes lignes, et les corriger si nécessaire. Une deuxième, optionnelle, pour finaliser sa conception, choisir les entreprises et réaliser les travaux. Elle ne sera commandée par le conseil qu'au vu des conclusions de la première tranche.
- Cette première tranche donnera par ailleurs du temps à la commune pour vérifier les pistes de financement pressenties ce qui assurera également la commune dans sa décision.
- Le devis d'AMO proposé à la commune par l'Echohabitants est lui aussi découpé en tranches, correspondant aux propositions du CAUE.
- Pascale Bascou, conseillère, présente ensuite la délibération.
- Mise aux voix : 8 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention/proposition adoptée.

Étude église Saint-Pierre (délibération)

- Rupert Jakob-Bamberg, conseiller aux travaux, présente la délibération.
- L'avancée du projet a donné lieu plusieurs fois à des communications et à des discussions en bureau.
- L'origine et les enjeux du projet sont rappelés dans la délibération.
- François demande la hauteur du clocher.
- On signe le devis qu'après accord des subventions
- On ne choisi pas le moins disant parce que le prix est raisonnable, l'entreprise est facile à joindre, bien organisée, ils fournissent la nacelle
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Demande de PST Voirie (délibération)

- Christophe Cocherel, adjoint aux travaux, présente la délibération.
- Il rappelle qu'elle est indispensable pour mobiliser le Programme de Solidarité Territorial (PST) du département, réactivé depuis le 1er juillet, à hauteur de 35% des investissements engagés.
- 85000 € TTC ont été inscrits au budget, pour rénover l'enrobé de deux tronçons de voirie très dégradés, l'un au début de la route du bourg à Pont-Samoël, à la hauteur du village du Poulou, pour une longueur de 670 mètres, l'autre au début de la route de Kervegan à Guémené, à hauteur des villages de Kerlann et Kergreiss, pour une longueur de 680 mètres,

plus quelques travaux d'arasement et de recreusement de fossés.

- Ces deux projets avaient été mis en attente, dans l'attente de la réactivation de la PST, mais aussi d'avoir plus de visibilité sur l'évolution du prix de l'enrobé, suite au déclenchement de la guerre entre Israël, les États-Unis et l'Iran.
- La flambée redoutée (plus 20% au minimum annoncées en avril par Franck Poirier, agent du Bureau d'Étude Pôle Technique de Pontivy Communauté qui assiste la commune sur ces sujets) n'est plus d'actualité (aux dernières nouvelles, les prix du groupement d'achats seraient conservés).
- C'est pourquoi Christophe Cocherel, adjoint aux travaux, et François David, conseiller aux travaux, préconisent de commander les travaux pour une réalisation après l'été, uniquement pour le tronçon du Poulo par prudence budgétaire, le temps d'avoir davantage de visibilité sur l'ensemble du programme d'investissement du mandat, en lien avec plusieurs délibérations débattues ce jour ou à venir ("Mini-stade", "Habiter autrement", "Étude de l'église Saint-Pierre", "Remplacement du tracteur").
- Comme l'an dernier, un important programme de point-à-temps a été commandé (plus de 15 500 euros HT) pour gagner du temps sur la dégradation inexorable des routes de la commune, dans les conditions climatiques extrêmes que l'on sait.
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Création d'un mini-stade et demande de PST (délibération)

- Isabelle Le Lamer, première adjointe, présente la délibération.
- Peut-être moyen de récupérer des cailloux pour faire le terrassement suite aux démolitions des éoliennes à Seglien
- Réunion avec prévue avec sport nature, l'équipe municipale et les jeunes pour les couleurs
- Mise aux voix : 11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Acquisition d'un nouveau tracteur (délibération)

- Christophe Cocherel, adjoint aux travaux, présente la délibération.
- Il rappelle la nécessité de remplacer rapidement le tracteur de la commune, vieux de 25 ans, accumulant les pannes, et menaçant de se retrouver hors d'usage du jour au lendemain pour un problème de boîte de vitesse. Il n'aurait plus alors aucune valeur résiduelle.
- Plusieurs devis ont été obtenus dont deux tiennent la corde: Claas, pour 995000 moins une reprise de 11000 € et John Deere pour 99000 €/HT moins une reprise de 9000 €.

Pascale Bascou quitte le conseil. Il est 23h00.

Création du poste d'agent de maîtrise (délibération)

- Camille Perret, adjointe, présente la délibération.
- Elle précise au conseil que ce changement ne s'accompagne d'aucun changement d'échelon et que, jusqu'en novembre 2028, il n'aura aucun impact sur la rémunération de l'agent.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Indemnités de la première adjointe (délibération)

- Isabelle Le Lamer, 1ère adjointe, quitte la salle du conseil.
- Olivier Constant, maire, présente la délibération.
- Mise aux voix : 9 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Adhésion au contrat d'assurance groupe des risques statutaires du CDG56 (délibération)

- Isabelle Le Lamer, 1ère adjointe, présente la délibération.
- Le contrat de la commune avec la SMACL s'arrête au 31 décembre.
- Le nouveau est plus intéressant. Toutes les collectivités voisines font progressivement ce choix.
- En l'absence d'arrêt maladie de plus de 10 jours, cela fera une économie de 443 + 222 euros par an et par agent pour la commune.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.

Prévoyance-adhésion au contrat groupe du CDG 56 (projet délibération)

- Isabelle Le Lamer, 1ère adjointe, présente la délibération.
- Le contrat des agents avec MUTUALIA s'arrête au 31 décembre.
- Celui proposé est plus intéressant. Toutes les collectivités voisines font progressivement ce choix. Il sera accessible à tous les agents qui le choisiront, ce qui n'était pas le cas du précédent, qui nécessitait un questionnaire médical.
- Mise aux voix : 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention/proposition adoptée.
- Ce projet sera examiné par le CST - Comité Social Technique – puis soumis à délibération définitive avant la fin de l'année.
- Avis favorable à l'unanimité des présents.

Questions et informations diverses

Membres retenus pour la commission des impôts

- La DGS donne au conseil la liste des titulaires et suppléants désignés

Référente UDAF

- Camille Perret, volontaire, est désignée

Programmation financière sur le mandat

- Le maire, l'adjoint aux travaux et la DGS rencontrent vendredi 10 juillet à 15h00 Mme Aurélie Le Broch, Conseillère aux Décideurs Locaux de la DGFIP.
- Il s'agit d'éclairer les choix de la commune à propos du financement des grands projets d'investissement du mandat: réalisation du mini-stade, projet d'habitat innovant, rénovation de l'église, achat d'un nouveau tracteur.

Désignation d'un référent à l'agriculture auprès de Pontivy Communauté

- Isabelle Le Lamer, volontaire, est désignée

Bureaux d'été

- Lors du précédent mandat, les bureaux étaient suspendus pendant les vacances scolaires.
- Les vacances d'été ont commencé le samedi 4 juillet.
- Il est décidé que le bureau sera convoqué si nécessaire.

Remplacement du tracteur

- John Deer (90000 euros dernier prix) ou Claas (88000 euros pour l'instant).
- ...

Questions diverses/ Questions orales

-

Prochain conseil municipal: 7 ou 14 septembre 2026
La séance est close à 24h00

Procès verbal consultable en mairie.		
Pascale Bascou	Christophe Cocherel	Olivier Constant
Claude Cotton	François David	Josiane Denaux
Claire Guillemot	Rupert Jakob-Bamberg	Isabelle Le Lamer
Caely McCarter	Camille Perret	